

Nom et prénom

DEMANDE DE CONGÉ SANS TRAITEMENT

Pour toutes les catégories de personnel régulier Soutien, professionnel et enseignant TOUTE DEMANDE
POUR LA PROCHAINE
ANNÉE SCOLAIRE DOIT
PARVENIR AU SRH
AVANT LE 30 AVRIL.

Soutien, professionnel et enseignant		
Partie 1 IDENTIFICATION DE LA REQUÉRANTE OU DU REQUÉRANT		
Nom et prénom à la naissance	Matricule	Lieu de travail
Fonction	Nb. d'heures/semaine du poste (Personnel autre qu'enseignant)	Champ d'enseignement (Personnel enseignant)
Statut: Régulier temps plein Régulier temps partiel		
Partie 2	ENCADREMENTS	
Seul le personnel régulier est admissible à un congé sans solde. Le personnel de cafétéria et les surveillants d'élèves travaillant 15 heures et moins par semaine ne sont pas admissibles.		
Un congé à temps plein ou à temps partiel est accordé après 5 ans de service continu pour le personnel de soutien. Un congé à temps plein est accordé après 7 ans de service continu pour le personnel professionnel ainsi qu'après 5 ans d'ancienneté pour le personnel enseignant.		
En vue de faciliter le remplacement, la prise d'un congé du 1 ^{er} juillet au 30 juin est favorisée lors d'un congé à temps plein pour une période de 12 mois.		
 Pour le personnel enseignant: o un congé à temps plein doit être du 1^{er} juillet au 30 juin; o l'acceptation d'un congé d'une journée complète aux 2 semaines est conditionnelle à ce que le congé soit pris dans l'établissement dans lequel il a été autorisé. 		
Un congé sans traitement ne sera pas accordé simultanément à un contrat pour un congé sabbatique à traitement différé ou à un contrat de mise à la retraite de façon progressive.		
Les membres du personnel ne peuvent travailler à la Commission au cours d'un congé à moins que celui-ci ait été octroyé pour permettre une promotion ou une autre affectation à la Commission.		
Partie 3 DEMANDE DE CONGÉ SA	NS TRAITEMENT (À L'EXCEPTION	N DES DROITS PARENTAUX)
Durée: du au au inclusivement année / mois / jour inclusivement Temps plein Temps partiel % du congé Le congé doit être pris par journée complète.		
Précisez votre préférence pour le ou les jours de congé, s'il y a lieu: Motifs: Congé pour affaires personnelles		
Congé pour études (joindre une preuve d'inscription d'une institution scolaire reconnue)		
Autre motif:		
Partie 4 SIGNATUR	re de la requérante ou du f	REQUÉRANT
La requérante ou le requérant a la responsabilité d avant le début du congé pour s'assurer que sa de		é par la direction de son unité, au moins 60 jours
	Signature de la requérante ou d	u requérant Date
Partie 5	AUTORISATION DE LA DIRECTIO	NC
En vertu du Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs et sous réserve des règles d'octroi de congé en vigueur à la Commission: J'autorise l'octroi de ce congé sans traitement sous réserve de la disponibilité d'une personne qualifiée pour assurer le remplacement. J'autorise l'octroi de ce congé sans traitement - sans condition. Je n'autorise pas l'octroi de ce congé sans traitement.		
Nom et prénom	Signature	Date
Partie 6 SE	RVICE DES RESSOURCES HUMA	INES
Validé conforme aux règles d'octroi de congé:		

Date

Signature